

Règlement du certificat de direction de chœur de l'AVDC (Lausanne)

Généralités :

- La formation se déroule sur trois ans. Dans certains cas cette durée peut être réduite
- Un examen de passage est prévu en fin de première année. L'examen final délivre le certificat CH I dans le cadre du Conservatoire de Lausanne et sera remis au Palmarès fin juin
- L'année est constituée de cours, de visites dans les chorales, de masterclass et d'un concert mené par les étudiants
- Les étudiants doivent amener au moins un choriste par activité du cours (concert et examen final)

Validation de l'année :

- Présence aux cours (Rattrapage demandé au delà de deux absences)
- Portfolio (retour personnel selon le déroulement de l'année)

Validation finale :

- Examen de solfège (oral et écrit) niveau certificat
- Examen d'écoute (repérage des erreurs)
- Piano (déchiffrage d'une partition simple)
- Examen final de direction (présentation possible uniquement après validation des épreuves de solfège, d'écoute et de piano)
- Chaque examen peut être passé deux fois. Un double échec signifie l'exclusion de la formation pour 5 ans (à part l'épreuve de solfège, d'écoute et de piano)

Expériences personnelles requises:

- Participation en tant que choriste dans un chœur (antérieurement ou durant la formation)
- Diriger régulièrement un chœur au moins lors de la dernière année de formation

Cours supplémentaires :

- En cas de lacunes dans certains domaines (solfège, voix, piano), les candidats peuvent s'inscrire à d'autres cours de l'AVDC ou d'autres écoles

Contenu des examens :

- Passage 1^{ère} année : 1 pièce imposée version concert, un déchiffrage pour le chœur
- Examen final : 1 pièce version concert, 1 pièce en cours de travail, 1 déchiffrage pour le chœur
- Ecrit de solfège : Dictée mélodique, dictée rythmique, dictée d'accord, dictée d'intervalles, dictée à 4 voix
- Oral de solfège: Lecture mélodique, lecture rythmique, exercice de prise de ton au diapason, lecture au piano
- Ecoute : Détection d'erreurs sur une partition préparée

